



Licence 3 Administration publique

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 ayant capitalisé 120 crédits ECTS (équivalents DEUG, BTS, DUT, L2...) et souhaitant se présenter à des concours administratifs de catégorie A et B. Elle s'adresse également à des personnes, demandeurs d'emploi ou salariés, titulaires au moins d'une licence dans un domaine éloigné du domaine des concours administratifs (ex : sciences de l'éducation, chimie, physique...).

La formation est accessible via la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG.

Les candidatures sont à effectuer en ligne sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr>

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Compétences transversales en Droit, Économie, Finances et Gestion
- Entraînement à l'entretien avec un jury spécialisé
- Équipe enseignante composée d'universitaires et d'intervenants extérieurs
- Opportunité de reconversion vers la Fonction publique

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Se présenter à des concours administratifs de catégories A et B des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

PROGRAMME

Le programme annuel se concentre sur les épreuves d'admissibilité et d'admission présentes dans la plupart des concours de catégorie A.

UE 1 Techniques administratives : 72h

- Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains ; Note de synthèse

UE 2 Droit public : 180h

- Institutions administratives ; Institutions politiques ; Institutions européennes
- Droit administratif ; Droit constitutionnel ; Questions européennes

UE 3 Economie et finances : 180h

- Introduction à l'économie ; Finances de l'Etat ; Microéconomie ; Politiques économiques

UE 4 Langues et projet professionnel : 42h

UE 5 à option (choix entre 3 parcours, le choix du parcours doit être le même pour le S5 et S6)

- Parcours sciences sociales (Démographie ; Questions sociales ; Institutions sociales) : 96h
- Parcours droit privé (Droit civil ; Droit pénal) : 96h
- Parcours management public (Gestion comptable ; Gestion des ressources humaines) : 96h

UE 6 : Stage volontaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont diverses, adaptées au contenu de la discipline et interactives : cours magistraux, conférences-débats, travaux dirigés, séminaires, techniques d'entretien et de conversation...

Les enseignements sont dispensés par des universitaires ainsi que des professionnels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site : ipag.unistra.fr

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Jean-Maternelle STAUB, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Université de Strasbourg

DIPLÔME D'ÉTAT

**Durée : 570 heures +
Stage volontaire de 35 à
300 heures + examens**

En 2022/23

Référence : MSM22-0268A
du 05 septembre 2022
au 23 juin 2023

Tarif

1830 € Pour les stagiaires
formation continue insérés
en formation initiale (IFI).

Lieu

Institut de Préparation à
l'Administration Générale
7 rue de l'Ecarlate
CS 20024
67082 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue
une action d'adaptation et
de développement des
compétences. Elle permet
l'obtention d'un diplôme
d'Etat inscrit au RNCP (code
24420) sous réserve de
satisfaire aux modalités
d'évaluation des
connaissances et des
compétences qui sont
portées à la connaissance
des stagiaires. La formation
donne également lieu à la
délivrance d'une attestation
de participation.

Des évaluations au cours de
la formation permettent de
mesurer la satisfaction des
stagiaires ainsi que l'atteinte
des objectifs de formation
(connaissances,
compétences, adhésion,
confiance) selon les niveaux
1 et 2 du modèle
d'évaluation de l'efficacité
des formations Kirkpatrick.